

Signature des chartes des usages sur les quais de Seine : pour un espace partagé et respectueux de tous

A la veille de l'ouverture de la saison estivale des activités d'animations et de loisirs sur les quais de Seine, HAROPA - Ports de Paris, la Ville de Paris, les Mairies des 12e et 13e arrondissements, les habitants, riverains, associations et établissements présents sur les ports, signent ce 24 avril les Chartes des usages des ports de La Gare et de Bercy et des ports d'Austerlitz et de la Rapée. Ces deux chartes définissent les bonnes pratiques d'utilisation de ces ports, dans le but d'assurer un usage partagé et épanouissant pour tous.



- Ports de Paris -
Publié le 24 Avril 2019

La signature des chartes des usages des ports de la Gare, Bercy, Austerlitz et la Rapée se déroule le 24 avril.



Pour en savoir plus :

> [Charte d'Amélioration des Ports](#) 

> <https://www.cap.haropaports.com/> 